

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? *Environ 100 \$*

A. En argent, bled, vin, ou bois?

28. Environ 6 sacs de Bled 1 Sac de Miel 5 Char de bois

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? 0
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école? 0
 - c. Fondations? 0
 - d. Caisses communales? 0
 - e. Biens d'église? 0
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? 0
 - g. De biens-fonds? 0
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques? 0

Je n'ay rien à répondre à ces Questions si jointes

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école? *Chevilly*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *C'est un village*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *C'est une Commune*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *de la Paroisse de Charmois, elle a son agent particulier*

d. District, de *Coblenz*

e. Canton du *Liman*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *C'est un village réuni le Collège est à peu près au Centre. Il n'y a qu'une maison*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *La Condemine qui est une ferme*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. *Dix minute*

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? *Il n'y en a qu'un*

Chevilly

112

N.° 56.

(2)

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms. *Cuarnens, Morin, la Chaux, Dixy, Ferraine*

b. Leurs distances réciproques.

De Chevilly à Cuarnens une heure, de Chevilly à Morin demi heure, de Chevilly à la Chaux demi heure, de Chevilly à Dixy demi heure, de Chevilly à Ferraine demi heure

I I.

INSTRUCTION.

- 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

École du matin on enseigne l'écriture la lecture le catéchisme la musique, à l'école du soir l'écriture la lecture la musique, & à prié Dieu, la veillée l'orthographe l'arithmétique.

- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

On tient l'école toute l'année l'hiver depuis 8 heures du matin jusqu'à onze & demi, depuis une heure jusqu'à 3 heures & demi, & depuis 8 heures jusqu'à huit la veille, l'été il n'y a pas trois écoles les deux écoles durent environ 3 heures.

- 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

Le catéchisme Dictionnaire abrégé pour les écoles de Charité de Lausanne le Recueil de Lefebvre adapté au dit catéchisme

- 8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés?

Les enfans commencent à aller à l'école à l'âge de cinq ans, cela n'est pas mal observé.

- 9°. Durée de l'école chaque jour?

Voies articles 6,

- 10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés?

Les enfans viennent tous à la fois, il sont placés suivant leur savoir

I I I.

RELATIONS PERSONNELLES.

- 11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent?

& de quelle manière? Le Citoyen Ministre faisait l'examen des aspirants avec des députés de la Commune ils en nommèrent deux & le Citoyen Deguinguin, le Citoyen Deguinguin de Chevilly en choisissait un.

b. D'où est-il?

Du district de la Vallée de Joux, Commune du Léal

c. Son nom, *Lierre Noire Guignard*

(3)

- d. Son âge. *36 ans & 3 mois*

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

rien à cinq

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

Depuis 9 ans, 9 mois il a été sans emploi instituteur, à Bougy dans District de Aubonne & 3 ans trois mois à Chevilly

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

Il travaillait de la profession de Lapidaire

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?

Il va lire l'Ecriture sainte & les Commandemens à son tour à l'Eglise de Cuarnens, il fait trois prières par semaine à Chevilly

- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, *Les garçons & filles*

b. En été, *soit garçons ou filles, de 12 à 20 cela varie*

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

- 13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

Rien

- 15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

Il est presque neuf

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

Il n'y en a qu'une dans la Maison Commune

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

Il ne la loue pas

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

la Commune

113

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

en argent 74 francs, en bled 32 quartiers, mesure de charges, point de vin, point de bois

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds? un petit jardin & un Plantage d'environ 50 toises

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

La dite Pension se perçoit de cette manière Chaque Chef de famille qui n'a point d'enfant paye une quarte & demi de Bled & cinq Bat argent les Chefs de famille qui ont des enfants paye aussi une quarte & demi de Bled mais point d'argent, mais ils doivent payer demi quartier & 2 bat d'argent pour chaque enfant qui fréquente l'école, La Commune fait le reste

Les questions d'autre part ont été examinées, et expliquées par le Regent de la Commune de Chevilly, et remise a moy par luy le 13 Mars 1799. atteste J. Opeyre Agent

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

Moiry

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

C'est un Village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

C'est une Commune proprement dite.

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

De la paroisse de Cuarnens. & il à son Agent

d. District

De Copponay

e. Canton

Léman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

Le lieu ou se tient l'école est à l'une des extrémités du Village

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

A quens

II. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?